europe.maregionsud.fr

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

l'Europe s'engage sur le Massif Alpin

HAUTES ALPES

partenaire Parc national des Écrins

EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Projet financé avec le concours de l'Union européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional

PROGRAMME OPÉRATIONNEL INTERRÉGIONAL
FEDER DU MASSIF DES ALPES 2021>2022

VILLAGES D'ALPINISME DES ÉCRINS

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional
RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
l'Europe s'engage sur le Massif Alpin
HAUTES ALPES
partenaire Parc national des Ecrins
EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VILLAGES D'ALPINISME DES ÉCRINS 2021>2022

PRÉAMBULE

- La haute montagne fait **l'identité de nos territoires alpins** et plus particulièrement pour le massif des Écrins : **2ème site d'alpinisme en France** avec des sommets à plus de 4000 m et les glaciers qui les accompagnent. Un massif protégé depuis la création du **Parc national des Écrins** en 1973, en partie sous l'impulsion du Club Alpin Français. L'alpinisme, une activité au cœur de la charte constitutive du Parc national des Écrins.

- De fait, **l'alpinisme** est au **cœur de l'économie de nos territoires** des Écrins. De nombreux professionnels y travaillent et sont de véritables **ambassadeurs de cette culture alpine** : les gardiens de refuges, les guides de haute montagne, les habitants des villages en fond de vallées….

- A l'heure du **réchauffement climatique, les glaciers disparaissent et la nature évolue.** Malgré des atouts considérables, le tourisme alpin subit des difficultés structurelles qui se caractérisent par une baisse de fréquentation sur le long terme et une consommation qui régresse.

- Par ailleurs, l'attractivité des grands sites touristiques alpins se dégrade. Il est urgent et vital d'agir pour que ces sites répondent mieux aux attentes des visiteurs et pour redonner aux grands sites d'alpinisme la place qu'ils méritent.

- C'est de ces postulats ainsi que d'une mission de préfiguration menée en 2019 et 2020 par le Parc national, qu'est née l'idée de déployer le concept « Villages d'Alpinisme ». Ce projet s'inscrit dans une **réponse à l'appel à projet POIA actions interrégionales,** portée par l'Agence de Développement des Hautes-Alpes en partenariat avec le Parc national des Écrins.

Photos : @A.Martin

VILLAGES D'ALPINISME DES ÉCRINS 2021>2022

OPPORTUNITÉ

Inscription de l'alpinisme en décembre 2019 sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

L'alpinisme est inscrit à l'UNESCO sur la liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (PCI) depuis le 11 décembre 2019. La candidature a été initiée en 2011 par les villes de Chamonix et de Courmayeur, rejointes par la Suisse à partir de 2017. L'UNESCO a donnée une définition de l'alpinisme :

"L'alpinisme est l'art de gravir des sommets et des parois en haute montagne, en toutes saisons, en terrain rocheux ou glaciaire. Il fait appel à des capacités physiques, techniques et intellectuelles et se pratique en utilisant des techniques adaptées, du matériel et des outils très spécifiques comme les piolets et les crampons.

Il s'agit d'une pratique physique traditionnelle qui se caractérise par ***une culture partagée, regroupant la connaissance de l'environnement de la haute montagne, l'histoire de la pratique et des valeurs qui lui sont associées, et des savoir-faire spécifiques****.*

L'alpinisme requiert également des connaissances sur l'environnement, les conditions climatiques changeantes et les risques naturels. Il s'appuie aussi sur des références esthétiques, les alpinistes étant attachés à l'élégance du geste dans l'ascension, à la contemplation des paysages et à la communion avec les milieux naturels traversés. La pratique mobilise en outre des principes éthiques reposant sur les engagements de chacun, notamment à ne laisser aucune trace de son passage et à porter secours aux autres praticiens. L'esprit d'équipe, symbolisé par la cordée, est un autre élément essentiel de la mentalité des alpinistes." https://ich.unesco.org/

VILLAGES D'ALPINISME DES ÉCRINS 2021>2022

ORIGINE DU PROJET

L'étude « Itinérance en alpinisme dans les Écrins » porté par le Parc national des Écrins depuis juin 2019

4 Comités techniques organisés entre 2019 et 2020.
Mission accompagnée par un bureau d'étude spécialisé.

- Accompagnement à la **concertation et à l'animation du collectif des acteurs** (Gardiens de refuges, FFCAM, Compagnie des guides, PGHM, Offices de Tourisme, EPCI…).
- **Connaissance des clientèles, des pratiques**, des itinéraires emblématiques pour la structuration d'une offre et de la filière dans les Ecrins
- Entretiens avec 30 acteurs clés du territoire (guides, FFCAM, gardiens..)
- **Séminaire** les 17 et 18 septembre 2019 à la Bérarde : soirée conférence et ateliers
- Actions pour **construire des offres vitrines**
- Définition d'**un positionnement spécifique aux Ecrins**
- **Description de 17 courses** d'alpinisme (intégration à Geotrek en 2021)
- Édition d'un **livret de recommandations « identité de l'alpinisme »** dans les Ecrins (2020)
- Définition et formalisation d'un **plan d'action triennal pour la structuration de la filière** itinérance en alpinisme à l'échelle des Écrins

⇒ **Tous les acteurs ont montré un Intérêt à poursuivre la coopération et valoriser l'identité « alpinisme » du massif et la rendre accessible.**

Des préconisations sur le positionnement de l'alpinisme dans les Ecrins

- UN ALPINISME AUTHENTIQUE : Le lieu référence de l'expérience authentique en montagne et haute montagne en Europe
- UNE ÉCOLE DE LA MONTAGNE : Le lieu où l'on apprend à devenir montagnard
- UN LIEU VISIONNAIRE ET INNOVANT : Un territoire et un alpinisme tournés vers le futur (écologie, réchauffement climatique, nouvelles tendances,…)

VILLAGES D'ALPINISME DES ÉCRINS 2021>2022

SYNTHÈSE DU PROJET

CHEF DE FILE FEDER	Agence de Développement des Hautes-Alpes
PARTENAIRE FEDER	Parc national des Écrins
OBJECTIF	Positionner la haute montagne et l'activité d'alpinisme comme vecteur de développement économique et touristique, en la rendant accessible auprès du grand public et des jeunes.
CIBLES	Grand public dont les jeunes
MOYENS	Valoriser la dimension culturelle et historique de l'alpinisme (métiers, savoir-faire, architecture, protection…etc) via le déploiement du concept de "Villages d'alpinisme" et ses offres associées.
APPEL À PROJET	Programme Opérationnel Interrégional FEDER du Massif des Alpes La Région SUD autorité de gestion du Fonds Européen de Développement Régional
CALENDRIER DE RÉALISATION	Du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2022
BUDGET TOTAL	724 915 €
PLAN DE FINANCEMENT	80% FEDER // 20% Agence/Parc
PARTENAIRES	Un Comité technique élargi aux communes, EPCI, acteurs privés et publics
LOCALISATION	Massif des Écrins (et massif alpin sur certaines actions)

VILLAGES D'ALPINISME DES ÉCRINS 2021>2022

LES RÉSULTATS ATTENDUS

- rendre la haute montagne et l'itinérance accessibles et attractives auprès du grand public ;
- donner goût au jeune public de pratiquer la montagne l'été et goûter aux activités d'alpinisme et d'itinérance ;
- mettre en réseau les acteurs de la montagne et du tourisme, et les professionnels autour d'un projet fédérateur et innovant ;
- faire participer les habitants à la valorisation de leur cadre de vie et de leur savoir-faire ;
- développer l'emploi local en valorisant les ressources naturelles.

LES PARTENAIRES

COMITÉ DE PILOTAGE / TECHNIQUE

- Les communes du massif des Ecrins et celles du massif alpin intéressées par la démarche (sur certaines activités)
- Communautés de Communes et Espaces Valléens
- Isère Attractivité
- Départements et Régions : CD05 et 38, Régions SUD et AURA, CRTs SUD et AURA,
- Les acteurs du tourisme et de la montagne : Compagnie des Guides Oisans-Ecrins, Association des gardiens de refuges, Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne, Offices de Tourismes…

Autres parties prenantes

- les habitants du massif, les artisans, les commerçants,
- les prestataires d'activité,
- les hébergeurs,
- les secours en montagne,
- les têtes de réseaux professionnels,
- les représentants du secteur touristique.

VILLAGES D'ALPINISME DES ÉCRINS 2021>2022

LOCALISATION DU PROJET

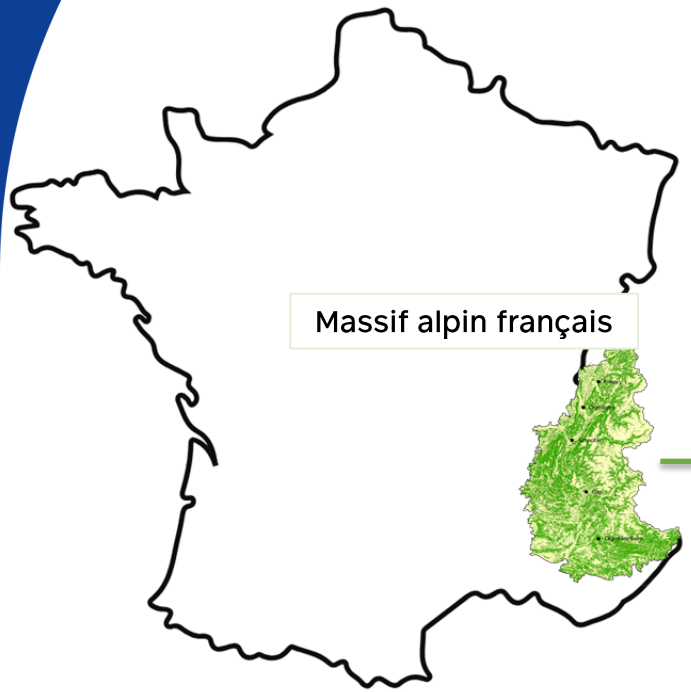

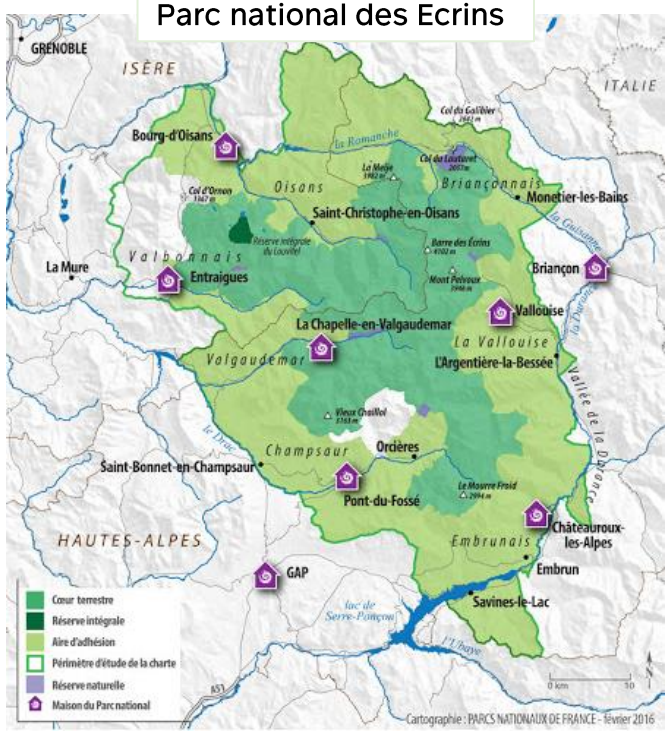

Les vallées / bassins touristiques	Les communes concernées et leurs sites emblématiques
Pays des Écrins COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	Vallouise - Pelvoux (et le site du Pré de Mme Carle à Ailefroide)
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BRIANÇONNAIS	La Grave, Villar d'Arène, Le Mônetier-les-Bains (et les sites du Lautaret et du Casset)
CHAMPSAUR VALGAUDEMAR HAUTES-ALPES	La Chapelle en Valgaudemar (et le site du Gioberney)
OISANS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	Saint-Christophe en Oisans (et le site de La Bérarde)
la Matheysine communauté de communes	Valjouffrey (et le site du Désert)

***** UNE DIMENSION ALPINE INTERREGIONALE

L'Autorité de gestion FEDER POIA et le Commissariat de Massif ont demandé aux porteurs de projet de renforcer le caractère interrégional du projet **en étendant une partie des activités à d'autres territoires du massif alpin**.

En effet, la déclinaison du concept de villages d'alpinisme pourrait intéresser d'autres territoires, être expérimenté sur le massif des Écrins et dans un second temps se développer sur le massif alpin, sur des sites présentant des caractéristiques similaires avec une présence forte des activités d'alpinisme.

VILLAGES D'ALPINISME DES ÉCRINS 2021>2022

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional
RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
l'Europe s'engage sur le Massif Alpin
HAUTES ALPES
partenaire Parc national des Écrins
EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

LES AXES OPERATIONNELS

AXE 1 : VALORISATION DES GRANDS SITES : DÉPLOIEMENT DU CONCEPT VILLAGES D'ALPINISME

AXE 2 : MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS, QUALIFICATION ET STRUCTURATION DE L'OFFRE

AXE 3 : EDUCATION ET SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC AUX PATRIMOINES ALPINS, À LA HAUTE MONTAGNE, À L'ALPINISME ET AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

AXE 4 : CAMPAGNE DE PROMOTION ET OUTILS DE COMMUNICATION

AXE 5 : ANIMATION DU PROGRAMME

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional
RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
l'Europe s'engage sur le Massif Alpin
HAUTES ALPES
Parc national des Ecrins partenaire
EN PARTENARIAT AVEC LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VILLAGES D'ALPINISME DES ÉCRINS 2021>2022

AXE 1 : VALORISATION DES GRANDS SITES : DÉPLOIEMENT DU CONCEPT VILLAGES D'ALPINISME

1.1 ORGANISATION D'UN ÉDUCTOUR EN AUTRICHE

Cet Eductour permettra de rencontrer les interlocuteurs, étudier la gouvernance et mesurer la transférabilité vers les Alpes françaises du concept de « Village d'Alpinisme » en Autriche (Bergsteigerdoerfer).

1.2 MISSION D'ACCOMPAGNEMENT- DÉPLOIEMENT D'UNE QUALIFICATION « VILLAGES D'ALPINISME »

Sur la base des premières orientations issues d'une étude préalable menée par le Parc et en s'appuyant sur le principe développé en Autriche, une étude de préfiguration et un accompagnement seront effectués pour le développement d'une qualification «Village d'Alpinisme ».
L'accompagnement se réalisera par phase :

- une phase de "Préfiguration" qui vise à poser les grands principes d'organisation généraux (critères, fonctionnement, adaptation de la charte, gouvernance...). Ceci pourra constituer un tronc commun déclinable sur le massif alpin.
- une phase opérationnelle d'accompagnement sur les communes volontaires dans le massif des Écrins.

1.3 ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT ET DE PAYSAGE

Mise en place d'une étude d'aménagement et de paysage pour 5 villages des Écrins intéressés par le concept de village d'alpinisme.
Cette étude permettra de mettre en avant les typicités de chaque «Villages d'Alpinisme» identifié sur des thématiques variées telles que l'architecture, le paysage, la culture, le patrimoine. En effet, l'alpinisme a façonné l'identité de ces villages généralement situés en fond de vallée.
Pour cela, il sera mené une démarche d'animation et d'étude diagnostic-prospective paysagère architecturale et d'aménagement des sites retenus dans les Écrins.

1.4 BOÎTE À OUTILS DE COMMUNICATION

Définition d'une identité visuelle et déclinaison opérationnelle de cette identité sur les outils de communication (déclinaisons graphiques du logo, guide de communication, kit média, maquettes des supports d'édition, de signalétique).

1.5 ÉQUIPEMENT – SIGNALÉTIQUE

Achat et mise en place d'équipements signalétiques pour identifier les villages d'alpinisme : signalétique d'entrée de village, harmonisation des enseignes, cartographie Relais d'Information Service, petite signalétique directionnelle pour cheminement dans le village.

AXE 2 : MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS, QUALIFICATION ET STRUCTURATION DE L'OFFRE

2.1 ORGANISATION DE RASSEMBLEMENTS DES ACTEURS DE LA MONTAGNE

Organisation d'un rassemblement des acteurs de la montagne et du tourisme impliqués dans le développement touristique et économique. Ces rassemblements constitueront des moments d'échange et de travail partagé sur le concept village d'alpinisme et des activités associées.

2.2 IDENTIFICATION DES AMBASSADEURS « VILLAGES D'ALPINISME »

Identification de personnel accueillant, professionnels de la montagne, commerçants et artisans qui adhèrent aux valeurs du concept de « Village d'Alpinisme ». Cette identification pourrait être concrétisée par la commande de tenues traditionnelles d'alpinistes, la commande de vestes ou l'apposition d'écussons (ou autres supports).

2.3 CONSTITUTION D'OFFRES EXPÉRIENTIELLES HAUTE MONTAGNE

Mission d'accompagnement des prestataires d'activité, des réceptifs et des offices de tourisme pour la création d'une offre expérientielle alpinisme 100% Écrins qui propose des produits touristiques d'itinérance et d'alpinisme, qui mettront en avant une expérience immersive dans la nature, une découverte du milieu naturel, l'apprentissage de l'alpinisme et une dimension écotouristique.

L'accompagnement prévoit notamment de définir les principes de l'offre expérientielle ;

- étudier les marchés potentiels de la montagne et de l 'alpinisme et les demandes émergentes ;
- définir les cibles et les segments de clients visés ;
- identifier le réseau de production et de distribution ;
- co-construire avec les acteurs des types d'offre montagne alpinisme; donner une visibilité à ces produits par rapport à la dimension écotouristique.

AXE 3 : ÉDUCATION ET SENSIBILISATION AUX PATRIMOINES ALPINS ET AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

3.1. INSTALLATIONS ARTISTIQUES ET EXPOSITIONS

Mise en place d'installations artistiques pérennes en plein air (de type art environnemental, land art...) et d'expositions photographiques et historiques sur le thème de la haute montagne et de l'alpinisme. Cette action permet de présenter la thématique auprès du grand public d'une manière culturelle et artistique (histoire de l'alpinisme, matériaux locaux, intégration dans le paysage de montagne) et soutiendra les artistes qui mettront en valeur la culture alpine.

3.2 ÉCOLES D'ALPINISME

Favoriser le développement de véritables "camps de base" dans les villages avec la mise en place de sites d'initiation à l'escalade et à l'alpinisme (installation d'équipement d'aménagement d'initiation à l'alpinisme) via la création de sites ou le renforcement et repositionnement de sites existants.

3.3 PRODUITS PÉDAGOGIQUES À DESTINATION DU JEUNE PUBLIC

Accompagner le développement d'une offre de découverte de la montagne et de l'alpinisme à destination des jeunes et des scolaires.
Définir précisément les publics jeunes visés et identifier les freins et leviers qui conditionnent la réalisation de séjours pour les jeunes publics.
L'action comporte la rédaction de guides d'aide à l'organisation.

3.4 SENSIBILISATION DES GUIDES ET GARDIENS AUX ENJEUX DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Sensibilisation des professionnels (guides, gardiens, accessoirement Offices de tourisme) aux enjeux du réchauffement climatique, à l'environnement, à l'écologie afin de leur permettre l'acquisition de connaissances spécifiques sur la haute montagne, et leur donner accès à des fondamentaux pour adapter les services proposés à leur clientèle.

3.5 POSTERS ÉCOLOGIE VERTICALE POUR LES REFUGES ET ÉDITION

Création graphique et déclinaison de posters illustrés « Écologie Verticale » sur les thématiques liées au réchauffement climatique : retrait glaciaire, spécificité géologique, suivi scientifique de lacs.... Ces posters seront ensuite imprimés sur les panneaux et distribués aux refuges pour la sensibilisation de leurs clientèles.

3.6 ÉVÉNEMENTIEL DÉCOUVERTE DE LA HAUTE MONTAGNE

Proposer dans les villages d'alpinisme, des journées portes-ouvertes pour le grand public et les jeunes, dédiées à l'initiation des pratiques d'alpinisme (marche sur glacier, via ferrata, randonnées accompagnées thématiques...). Les sorties proposées gratuitement au public, seront organisées à l'occasion de fêtes organisées localement dans les villages d'alpinisme.

VILLAGES D'ALPINISME DES ÉCRINS 2021>2022

AXE 4 : CAMPAGNE DE PROMOTION ET OUTILS DE COMMUNICATION

4.1 PARTICIPATION À DES SALONS GRAND PUBLIC

Participer à des salons dans l'objectif de faire la promotion des villages d'alpinisme dans le massif alpin français et le massif des Écrins en particulier, et des éléments qui forment ce concept (haute montagne, alpinisme, histoire du massif...).

4.2 CRÉATION DE CONTENUS VIDÉO ET PHOTO

Commande de reportages vidéo et photos pour alimenter les actions de communications autour du projet : les villages, les paysages de haute montagne, les activités, les pratiquants, les professionnels et les habitants.

4.3 RELATIONS PRESSE

Accompagnement par une agence spécialisée de relation presse pour communiquer sur le projet « Villages d'Alpinisme des Écrins » et toute l'offre associée proposée par les territoires afin de montrer que l'offre "haute montagne" et l'alpinisme est accessible au grand public.

4.4 ÉDITION D'UN OUVRAGE DÉDIÉ À LA VALORISATION DE L'ALPINISME

Commande auprès d'un éditeur d'un bel ouvrage dédié à la valorisation de l'alpinisme dans les Écrins (paysage de haute montagne, activités d'alpinisme, professionnels de la montagne, refuges de montagne...).

4.5 DIGITALISATION DES CONTENUS D'ITINÉRAIRES

L'objectif est de valoriser de manière digitale les contenus des posters illustrés «Écologie Verticale», sur les thématiques liées au réchauffement climatique (retrait glaciaire, géologie, informations scientifiques...). Il s'agit de contribuer à la sensibilisation des clientèles de la haute montagne et les internautes en général avant leur séjour/activité. L'hypothèse est d'intégrer de nouvelles fonctionnalités dédiées à la valorisation de l'écologie verticale sur la plateforme Geotrek.

4.6 CAMPAGNE MÉDIAS

Campagne médias pour communiquer sur le concept « Villages d'Alpinisme des Écrins", et indirectement sur la haute montagne, les refuges, la randonnée et l'alpinisme auprès du grand public.

VILLAGES D'ALPINISME DES ÉCRINS 2021>2022

AXE 5 : ANIMATION DU PROGRAMME

Pilotage général des opérations

- Hinatea PERRIER, chargée de développement touristique de l'Agence de Développement des Hautes-Alpes.
- Pierrick NAVIZET, chargé de mission tourisme du Parc national des Écrins.

Animation du projet

Recrutement au sein de l'Agence de Développement en CDD de 2 ans à temps plein

- Mathilda CHALLET, chargée de mission Village d'Alpinisme des Écrins.

Comité de pilotage

Un comité de pilotage sera mis en place pour faciliter la gouvernance du projet à l'échelle du massif des Écrins (étendu si besoin avec l'implication d'autres territoires du massif alpin).

Il sera animé par l'Agence de développement des Hautes-Alpes avec l'appui du Parc National des Écrins.

Ce comité regroupera les communes concernées par les villages d'alpinisme et tous les partenaires publics et privés du massif des Ecrins et des structures homologues sur le massif alpin pour les territoires potentiellement intéressés par la démarche.

VILLAGES D'ALPINISME DES ÉCRINS 2021>2022

BUDGET ET PILOTAGE

	Budget/action	REPARTITION
AXE 1 : VALORISATION DES GRANDS SITES : DEPLOIEMENT DU CONCEPT "VILLAGES D'ALPINISME"		
1.1 Organisation d'un Eductour	**13 612,80 €**	AGENCE
1.2 Mission d'accompagnement - déploiement « Village d'Alpinisme »	**47 970,00 €**	PARC
1.3 Etude d'amenagement et de paysage	**60 000,00 €**	AGENCE
1.4 Boite à outils communication	**14 448,00 €**	AGENCE
1.5 Equipement - signalétique	**27 909,00 €**	AGENCE
AXE 2 : MISE EN RESEAU DES ACTEURS, QUALIFICATION ET STRUCTURATION DE L'OFFRE		
2.1 Organisation de rassemblements des acteurs de la montagne	**4 000,00 €**	AGENCE
2.2 Identification des ambassadeurs "Villages d'alpinisme"	**15 000,00 €**	AGENCE
2.3 Constitution d'offres d'itinérance experientielles haute montagne	**18 240,00 €**	AGENCE
Axe 3 : EDUCATION ET SENSIBILISATION AU PATRIMOINE ALPIN		
3.1 Expositions et installations artistiques	**50 000,00 €**	AGENCE
3.2 Ecoles d'alpinisme dans les villages	**60 000,00 €**	AGENCE
3.3 Produits pédagogiques à destination du jeune public	**12 480,00 €**	PARC
3.4 Formation au réchauffement climatique	**8 175,00 €**	PARC
3.5 Posters "écologie verticale" pour les refuges et édition	**8 140,00 €**	PARC
3.6 Evenementiel découverte de la haute montagne	**28 000,00 €**	AGENCE
AXE 4 : CAMPAGNE DE PROMOTION ET OUTILS DE COMMUNICATION		
4.1 Participation à un salon grand public	**40 000,00 €**	AGENCE
4.2 Création de contenus (videos et photos)	**44 580,00 €**	AGENCE
4.3 Relations presse	**80 000,00 €**	AGENCE
4.4 Edition : commande d'un ouvrage dédié à la valorisation de l'alpinisme	**37 000,00 €**	AGENCE
4.5 Volet digital des itinéraires "écologie verticale"	**30 168,00 €**	PARC
4.6 Campagne médias	**40 000,00 €**	AGENCE

BUDGET TOTAL
724 915 € sur 2 ans

PLAN DE FINANCEMENT
80% FEDER
20% Agence/Parc

VILLAGES D'ALPINISME DES ÉCRINS 2021>2022

CALENDRIER

14 avril 2020	Présentation au COSS de l'Agence de Développement
6 mai 2020	Dépôt de la candidature
De mai à septembre 2020	Instruction autorité de gestion
23 septembre 2020	Avis technique favorable
15 octobre 2020	Avis favorable du Comité Interrégional de Programmation
13 novembre 2020	Présentation au CA du Parc national
12 décembre 2020	Signature de la convention attributive
1 janvier 2021	Lancement de l'opération
31 décembre 2022	Fin de l'opération

CONTACT PROJET

- Mathilda CHALLET – Chargée de mission « Villages d'alpinisme » – 06 75 46 66 57 – mathilda.challet@hautes-alpes.net
- Hinatea PERRIER – Agence de Développement des Hautes-Alpes – 06 63 01 02 71 – hinatea.perrier@hautes-alpes.net
- Pierrick NAVIZET – Parc national des Ecrins – 07 60 00 17 18 – pierrick.navizet@ecrins-parcnational.fr